

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 13 du 02 juillet 2013



220 parcelles ont été observées dans le cadre du réseau BSV.

Stades

Les stades les plus fréquemment observés dans les parcelles du réseau se situent entre pleine floraison et début nouaison. Dans les parcelles les plus précoces, le stade baies 2 à 3 mm est atteint alors qu'en situations tardives, la floraison débute.

L'écart est de l'ordre de 10-12 jours par rapport à 2012 et de 15-17 jours par rapport à une année moyenne.



Grappes nouées en parcelles précoces
(photoCA71)

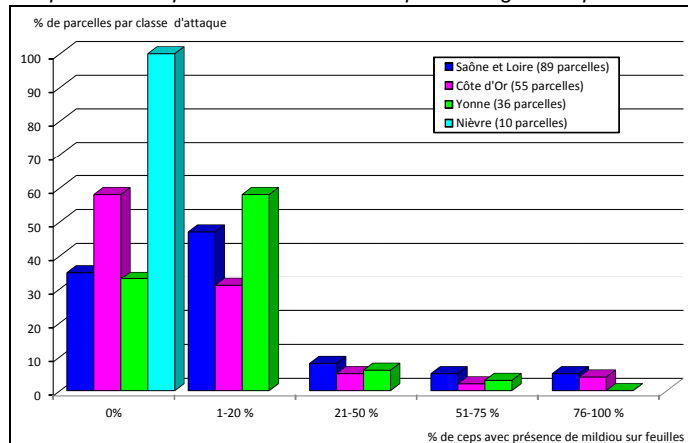
Mildiou

► Situation au 01 juillet

Les taches actuellement présentes correspondent aux contaminations ayant eu lieu jusqu'au 20 juin.

Les contaminations ultérieures (22, 24, 27, 28 et 29 juin selon les secteurs) vont débiter leur expression dans les prochains jours.

Répartition des parcelles en fonction du pourcentage de ceps touchés



Saône et Loire

Une évolution importante sur le feuillage a de nouveau été constatée dans les secteurs déjà bien concernés du Beaujolais et dans une moindre mesure du Mâconnais. Avec 8 des 9 parcelles touchées à plus de 50%, le Beaujolais apparaît comme le vignoble où les attaques de mildiou sont les plus importantes.

Dans les secteurs de la Côte Chalonnaise et du Couchois/Maranges, le mildiou reste discret avec au plus 7% de pieds touchés dans les parcelles les plus attaquées.

Côte d'Or

A l'exception de quelques cas ponctuels, l'évolution par rapport à la semaine dernière est limitée et la proportion de parcelles indemnes ou présentant des taches isolées demeure majoritaire (plus de 80% des parcelles suivies). Les parcelles les plus touchées se situent essentiellement en Côte de Beaune ; quelques cas dégradés sont également notés dans les Hautes Côtes.

Yonne

Alors que le mildiou était encore peu présent la semaine dernière, il est maintenant détecté dans 2/3 des parcelles du réseau à un niveau généralement faible, sauf exceptions (3% de parcelles avec plus de 50% de pieds touchés). Cette apparition du mildiou dans l'Yonne est consécutive aux pluies répétées qui se sont produites du 16 au 20 juin.

Nièvre

La situation reste très saine.

Pluies du 24 juin au 01 juillet :

5 à 10 mm ont été enregistrés sur la plupart des postes du vignoble bourguignon entre le 27 et le 29 juin.

Dans le Mâconnais, les quantités ont été souvent plus importantes et ont dépassé les 20 mm sur certains postes.

Prévisions du 03 au 08 juillet :

Après le passage pluvio-orageux prévu ces 2 prochains jours, un beau temps stable est annoncé au moins jusqu'en début de semaine prochaine. Les températures maximales devraient atteindre 26-27°C.

Source Météo France

Sur grappes, pour l'ensemble de la région, seules quelques parcelles expriment pour l'instant des symptômes de rot-gris. Cependant la situation pourrait évoluer dans les jours à venir dans les parcelles touchées sur le feuillage puisque la contamination du 13 juin ne s'est pas encore totalement extériorisée et les suivantes n'ont pas débuté leur expression.

Rot gris sur grappes
(photo CA71)



➤ Analyse de risque

Le mildiou est maintenant relevé dans plus de la moitié des parcelles du réseau BSV. Même s'il ne s'agit le plus souvent que de quelques taches par parcelle (hors vignes fortement touchées), celles-ci sont souvent fructifiées. La présence de cet inoculum à une période de forte sensibilité des grappes contribue à maintenir le risque à un niveau élevé dans la plupart des secteurs.

Oïdium

Les symptômes d'oïdium sur le feuillage restent limités : 92% des parcelles du réseau sont à ce jour indemnes. L'an dernier, à stade équivalent, l'oïdium était absent dans 77% des situations.

Dans quelques témoins non traités, une légère évolution est observée sur feuilles et les premiers symptômes sur grappes ont été décelés (2 TNT en Côte d'Or).

Oïdium sur grappes (pédicelle) sur Témoin Non Traité
(photo CA21)



En tous secteurs, la vigne est maintenant entrée dans la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) est atteint dans les parcelles les mieux exposées.

Rappelons que l'effeuillage précoce constitue une mesure prophylactique qui a démontré tout son intérêt dans la prévention des attaques de botrytis.

Black-Rot

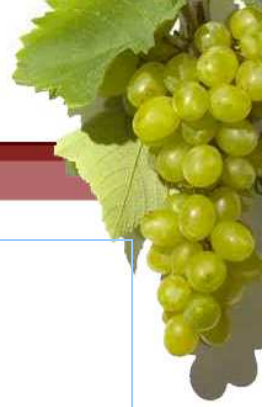
La situation reste similaire à celle décrite la semaine dernière avec tout au plus quelques taches présentes, notamment dans l'Yonne (Chablisien).

Dans les parcelles habituellement concernées par la maladie, la nouaison marque l'entrée dans la période de forte sensibilité des grappes à ce champignon.

Vers de Grappe

Les comptages effectués dans les secteurs tardifs confirment la tendance décrite la semaine dernière à savoir une présence de glomérules faible à nulle dans la grande majorité des situations.

Le seuil de 50 à 60 glomérules pour 100 grappes n'est atteint sur aucune parcelle du réseau. La valeur maximale relevée est de 30% dans 1 parcelle de l'Yonne (eudémis majoritaire).



Cicadelle Flavescence Dorée (FD)

➤ Dates d'intervention dans le cadre de la lutte obligatoire

* **Saône et Loire :**

En viticulture biologique, la seconde application a dû être réalisée. La troisième et dernière sera effectuée 8 jours après la seconde.

En viticulture conventionnelle, la première application a également dû être effectuée la semaine dernière. La 2^{ème} interviendra dans le courant de la semaine prochaine (12-14 jours après la première).

* **Côte d'Or** (sauf vignobles de l'Auxois et du Chatillonnais) :

L'application insecticide est en cours en viticultures conventionnelle et biologique (conseillée du 01 au 05 juillet avec possibilité de décalage de 3-4 jours dans les secteurs tardifs).

➤ Comptages larvaires

Les bilans Yonne et Nièvre seront finalement présentés dans le prochain bulletin.

Prochain BSV : mardi 09 juillet

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.